

Concours « CGénial-Collège » 2022-2023

**Rectorat
Inspection pédagogique régionale**

Affaire suivie par :

Corinne ALLODI

IA-IPR de physique-chimie

Dossier culture scientifique

Tél : 06 33 89 26 80

Mél : corinne.allodi@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de collège (pour attribution), s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Annexes :

- *Règlement du concours*
- *Dépliant de présentation*

Le dispositif ministériel « Sciences à l'École » en partenariat avec la fondation CGénial propose chaque année le concours « CGénial-Collège » s'adressant aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Ce concours vise à renforcer l'intérêt des collégiens pour les sciences, leur permettant de s'engager en équipe dans un projet relatif aux domaines scientifiques et techniques mêlant physique-chimie, mathématiques, SVT et technologie.

La participation des élèves à ce concours contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue également une première étape de la préparation à des épreuves orales des examens nationaux tels que le diplôme national du brevet. Il permet également une sensibilisation des élèves au monde de l'entreprise et de la recherche scientifique et à ce titre il s'inscrit également dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation.

Objectif

Le concours « CGénial-collège » revêt trois objectifs majeurs :

- **Promouvoir l'enseignement des sciences et des techniques** dans les collèges et lycées, par la sélection de projets d'équipe innovants réunissant des élèves et leurs enseignants.

- **Former les élèves à une démarche de projet, scientifique et interdisciplinaire.**

Les élèves encadrés par un ou plusieurs professeurs, préparent au cours de l'année un projet sur un thème qu'ils ont choisi.

- **Encourager les élèves à se rapprocher des professionnels** (scientifiques, ingénieurs, techniciens...) du domaine public et/ou du privé pour mener à bien leurs projets. Le projet, pour avoir une chance d'arriver en finale, doit être innovant, interdisciplinaire, et avoir été mené en partenariat avec des entreprises ou des chercheurs.

L'organisation du concours

L'organisation du concours « CGénial-collège » se déroule en deux étapes :

- Une phase académique qui aura lieu entre le 6 mars et le 5 avril 2023.

Cette phase académique est annoncée dès le début de l'année scolaire sur le site académique et relayée sur les listes de diffusion professeurs.

- Une phase nationale qui regroupe les lauréats de toutes les académies fin mai 2023.

Cette année la finale se déroulera en présentiel au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget sur le territoire académique.

Les inscriptions aux concours « CGénial-collège » sont ouvertes **du 05 septembre 2022 au 13 novembre 2022** pour le 1^{er} tour et **du 15 novembre 2022 au 03 février 2023** pour le 2nd tour sur le site de « Sciences à l'École ».

Toutes les informations concernant l'inscription au concours sont accessibles sur le site de « Sciences à l'École » :

<http://www.sciencesalecole.org>

et également sur le site académique disciplinaire de physique chimie :

<https://pc.ac-creteil.fr/spip.php?article1063>

Les résultats

Pour les projets récompensés seront proposées des visites de sites scientifiques et techniques et des rencontres avec des chercheurs.

Des productions choisies pour leur intérêt pédagogique, parmi celles qui seront exposées lors de la finale, seront valorisées sur les sites du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (<http://www.eduscol.education.fr>), de Sciences à l'École (<http://www.sciencesalecole.org>) et de la Fondation CGénial (<https://www.cgenial.org>).

Je vous remercie vivement du relais de cette information auprès de vos équipes et de votre engagement à soutenir la place des sciences et de la technologie afin de servir à la fois une orientation de tous mais en particulier des filles vers les carrières scientifiques et la reconnaissance des mathématiques comme un support aussi important que la langue française pour parler sciences et faire des sciences.

Pour le recteur et par délégation

Corinne ALLODI